BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 11 avril 1900.

Présidence de M. A. GIARD.

Correspondance. — M. Ch. Mottaz, de Genève, remercie la Société de son admission.

Distinction honorifique. — Le Président a le plaisir d'annoncer à la Société que notre collègue M. L. Bedel a été tout récemment élu membre honoraire de la Société entomologique de Berlin.

Admission. — M. le Dr Paul Amans, 37, avenue de Lodève, Montpellier (Hérault). *Mécanique des Arthropodes, vol des Insectes.*

Présentation. — M. Edmond Lamoureux, architecte, 44, villa Chaptal, Levallois-Perret (Seine) [*Lépidoptères*], présenté par M. P. Mabille. — Commissaires-rapporteurs MM. l'abbé J. de Joannis et L. Viard.

Revision du Réglement. — Au nom du Conseil, M. Ph. François donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Dans la séance du 28 février dernier, notre collègue M. Ch. Alluaud a déposé entre les mains du Président une demande de revision du Réglement de notre Société.

Conformément à l'article 34 de nos Statuts et Réglement, votre Conseil s'est réuni et a entendu l'auteur de la proposition; ses réunions ont eu lieu les lundis 12, 19, 26 mars dernier et 2 avril courant.

Le Conseil a examiné successivement tous les articles du Réglement et a décidé de vous proposer pour quelques-uns d'entre eux des modifications ou des suppressions, et pour quelques autres des adjonctions qui lui semblent en rapport avec les besoins actuels de notre Société.

Notre situation financière, vous le savez, est suffisamment prospère,

mais une plus grande prospérité serait désirable. Le changement de format de nos publications, que vous avez décidé récemment, n'aura sans doute pas lieu sans une légère augmentation de dépense; l'accroissement normal et continu de notre bibliothèque et de nos collections, l'accumulation de nos publications, font prévoir à brève échéance le moment où nous serons réduits à la nécessité de donner à notre local une plus grande extension.

Il a semblé à votre Conseil qu'il serait possible d'attirer à nous de nouveaux souscripteurs en créant des catégories de membres, *bienfaiteurs* ou *donateurs,* création qui encouragerait la libéralité de personnes susceptibles de faire à notre Société des donations d'une certaine importance.

La plupart des autres articles proposés sont nécessités par des situations nouvelles résultant des progrès incessants de notre Société et qui ne pouvaient pas être prévues par le Réglement actuellement en vigueur.

Dans cet ordre d'idées, il faut citer notamment la publication du *Bulletin;* l'importance prise par ce périodique depuis sa séparation d'avec les *Annales* exige une réglementation spéciale. Il en est de même pour les collections conservées ou en formation au siège de la Société.

Enfin le Conseil a pensé qu'il y aurait lieu de simplifier le mode de scrutin pour les élections des membres effectifs et de ne plus laisser indéfiniment vacantes les places de membres honoraires. Les élections pour ces dernières auraient lieu chaque année, à une époque fixe, dans les formes prescrites par le Réglement.

Dans l'énumération suivante des propositions du Conseil, il n'est pas fait mention des modifications déjà consacrées par des votes postérieurs à la rédaction du Réglement actuel et dont il sera tenu compte dans la rédaction du nouveau Réglement.

Articles proposés.

Art. 4. — Pour faire partie de la Société à titre de *Membre effectif,* il faut être présenté par un de ses membres et par écrit; en cas de minorité une autorisation écrite du père ou du tuteur du candidat est exigée.

Le Président désigne deux commissaires pour examiner la candidature.

Dans la séance suivante la Société vote sur les conclusions des rapporteurs.

Le scrutin secret peut être demandé par écrit; il a lieu à la majorité absolue des suffrages.

Art. 5. — Des entomologistes âgés de moins de 21 ans, présentés [1] par un *Membre effectif*, peuvent être admis à titre de *Membres assistants*, avec l'autorisation écrite de leur père ou tuteur, et après avis conforme de la Société.

Ils n'ont ni le droit de vote ni le droit de faire des communications; il leur est interdit d'emprunter des ouvrages de la bibliothèque, ils peuvent seulement les consulter sur place.

A leur majorité, les *membres assistants* sont tenus de se faire recevoir *membres effectifs*. Sur leur demande écrite, portée par le Président à la connaissance de la Société, ils sont admis sans autre formalité; sinon ils sont exclus de plein droit.

Art. 6. — (*Après le premier paragraphe.*)

Les membres français paient en outre *un franc* et les membres étrangers *deux francs* pour recevoir franco les publications de la Société.

Art. 8. — (*Supprimé.*)

Art. 10. — (*Après le troisième paragraphe.*)

Ce versement pourra s'effectuer par fractions annuelles et consécutives d'au moins *cent francs;* mais la libération ne sera acquise qu'après le versement de la dernière fraction.

Toute somme versée reste dans tous les cas acquise à la Société.

Art. 11 *bis*. — Sont *Membres bienfaiteurs* les personnes qui ont versé, à une époque quelconque, une ou plusieurs souscriptions de *500 francs;* ces membres reçoivent gratuitement, pendant toute leur vie, autant d'exemplaires des publications de la Société qu'ils ont versé de fois la souscription de 500 francs. — La Société pourra également reconnaître comme *bienfaiteurs* les personnes qui lui auront donné ou légué des collections, des ouvrages scientifiques, etc., ou qui lui auront rendu tel service important qu'elle jugera mériter ce titre.

Art. 11 *ter*. — Sont *Membres donateurs* les personnes ayant versé, à une époque quelconque, une somme d'au moins *200 francs*.

Les *donateurs*, s'ils ne sont pas membres effectifs, ne reçoivent pas les publications de la Société.

(1) Cette présentation doit être écrite et faire mention de l'âge du candidat.

Les noms des *Membres bienfaiteurs* et *donateurs* figurent perpétuellement en tête de la liste des membres de la Société.

Art. 12. — (*3e paragraphe.*)

Elle peut aussi nommer un Président d'honneur.

Art. 13. — (*A la place des 2 premiers paragraphes*).

Chaque année, dans la première séance d'octobre, la Société, s'il y a lieu, nomme une Commission de cinq membres, chargée de présenter, à la séance suivante, une liste de candidats au titre de *Membre honoraire;* cette liste est insérée dans le *Bulletin* et le vote renvoyé à la seconde séance suivante.

Art. 24. — Les secrétaires adjoints sont spécialement chargés de la rédaction et de la publication du *Bulletin.*

Art. 30 *bis.* — Une commission dite *commission des collections* est chargée de veiller à la conservation et à l'entretien des collections de la Société.

Cette commission, nommée pour trois ans, est composée de sept membres élus au scrutin de liste et à la majorité relative des suffrages; ces sept membres sont rééligibles.

La commission des collections dispose des sommes affectées aux collections; elle doit présenter tous les ans, à la séance du Congrès, un rapport sur l'état des collections et sa gestion pendant l'année écoulée.

Art. 32. — (*9e paragraphe, note.*)

Les membres désirant faire des communications ou déposer des travaux écrits sont priés d'en donner les titres au secrétaire au commencement de la séance.

(*10e paragraphe, note.*)

Les manuscrits doivent être écrits très lisiblement et seulement au recto des pages. Ils doivent être disposés dans la forme en usage dans les publications de la Société et ne porter d'autres indications typographiques que les signes conventionnels adoptés par l'imprimerie de la Société.

Les manuscrits ne remplissant pas ces conditions seraient retournés à leurs auteurs pour être recopiés.

Ces dispositions s'appliquent également aux travaux écrits déposés pour les *Annales.*

Art. 40. — Les publications de la Société comprennent :

1° Les publications régulières.

I. Le *Bulletin de la Société entomologique de France,* paraissant deux fois par mois (août et septembre exceptés).

II. Les *Annales de la Société entomologique de France,* paraissant par fascicules trimestriels.

2° Les publications exceptionnelles.

I. *L'Abeille, journal d'Entomologie.*

II. Les Tables générales des *Annales* et du *Bulletin.*

III. Les monographies, faunes, catalogues ou autres publications que la Société pourrait entreprendre en dehors de ses publications régulières.

Art. 42. — (*1er paragraphe.*)

Chaque membre n'a droit par séance qu'à *deux* pages d'impression au maximum dans le *Bulletin.*

(*Et après le 2e paragraphe.*)

Toute communication excédant les limites précédentes sera renvoyée d'office à la Commission de publication et réservée aux *Annales,* à moins que l'auteur ne déclare par écrit, en remettant son manuscrit, qu'il s'engage à payer les frais supplémentaires (1). Toutefois, dans ces conditions, l'ensemble d'une communication ne pourra excéder quatre pages d'impression au total (2).

Art. 42 *bis.* — Lorsque les communications comportent des figures dans le texte, les auteurs sont tenus de faire parvenir leurs dessins (3), au secrétaire, *quatre jours* au moins avant la séance où la communication doit être faite; faute de quoi la publication pourra être renvoyée au *Bulletin* de la séance suivante.

Les clichés sont exécutés par la Société aux frais des auteurs.

Art. 42 *ter.* — Le Secrétaire fait parvenir aux auteurs une épreuve qui doit lui être retournée dans les trois jours; passé ce délai il ne peut être tenu compte des corrections.

Les corrections ne doivent entraîner aucune *surcharge* ni aucun *remaniement* du texte.

(1) Le prix de chaque page ou fraction de page est de 6 *francs.*

(2) Par exception, dans le numéro du *Bulletin* du Congrès, chaque membre a droit gratuitement à 4 pages d'impression, et peut obtenir quatre pages supplémentaires en les payant au prix convenu, ce qui porte à 8 le nombre total des pages accordées. Les communications devant être imprimées dans le *Bulletin* du Congrès sont soumises à l'examen de la Commission de Publication.

(3) Les dessins doivent être exécutés de façon à pouvoir être reproduits directement par les procédés phototypographiques.

Art. 42 *quater*. — Les auteurs qui désirent des tirés à part de leurs communications insérées au *Bulletin* doivent en mentionner le nombre à l'avance sur le manuscrit. Ce nombre ne peut être inférieur à 25 exemplaires; le prix de chaque exemplaire (titre et couverture compris) est de *0 fr. 10*.

Les tirés à part sont retirés au siège social, sinon ils sont expédiés contre remboursement.

Art. 51. — Les auteurs des mémoires publiés dans les *Annales* ont droit, à titre gratuit, à un tirage à part de *vingt-cinq* exemplaires (texte et planches noires). Un tirage plus considérable peut être accordé mais aux frais des auteurs [1].

Art. 64 *bis*. — Les collections de la Société, conservées au Siège social dans le local qui leur est affecté, sont à la disposition des sociétaires qui désirent les consulter, après entente avec un des membres de la commission des collections et seulement en sa présence.

Art. 68 *bis*. — Les membres rayés pour cause d'arriéré dans le paiement de leurs cotisations pourront être réadmis, sur leur demande, à condition de payer le total des sommes dont ils étaient débiteurs envers la Société au moment de leur radiation; à moins qu'ils ne préfèrent s'exonérer.

Art. 68 *ter*. — La réintégration d'un membre démissionnaire a lieu, sans nouveau rapport, sur un vote immédiat provoqué par le Président.

Tout membre ayant démissionné deux fois ne peut plus être réadmis que comme *membre à vie*.

— Le Président annonce que le vote sur les propositions ci-dessus énumérées aura lieu dans la séance du 23 mai prochain.

Changement d'adresse. — M. le Dr D.-A. Sicard, médecin-major au 2e bataillon de marche de la Légion étrangère, Diego-Suarez (Madagascar).

Radiation. — Sa Société décide par un vote unanime qu'il y a lieu de rayer du nombre de ses membres M. Leo Leymarie qui avait été admis le 24 janvier dernier.

(1) Le prix des tirés à part est de *dix centimes* par feuille ou fraction de feuille d'impression (*sans aucun changement*), de *dix centimes* par planche noire et de *cinquante centimes* par planche coloriée.

Communications.

Note sur le *Conothele birmanica* Thorell [Arachn.]

Par E. Simon.

L'Arachnide qui fait l'objet de cette note, et dont je dois la communication à notre obligeant confrère le P. Pantel, a été capturé à Kurseong, par un missionnaire de l'Inde orientale, le P. Décoly, a qui l'on doit de nombreuses découvertes entomologiques, relatives surtout aux Orthoptères.

Il appartient au genre *Conothele* et répond assez bien à la description du *C. birmanica* Thorell (découvert à Shwegoo-Myo par L. Fea) sauf cependant en ce qui concerne la grosseur relative des yeux, les latéraux du premier rang n'étant pas sensiblement plus gros que les médians, caractère au reste variable dans la sous-famille des *Ctenizinae;* le *C. birmanica* Th. se distingue surtout de ses congénères malais (*C. malayana* Dol., d'Amboine, *C. Doleschalli* Thorell, de Nouvelle-Guinée, *C. Cambrigei* Thorell, de Sumatra) par l'absence d'un groupe spinuleux triangulaire à l'angle supéro-interne des tibias de la première paire des pattes.

Ce qui fait surtout l'intérêt de cette capture est l'observation que le P. Décoly a faite de la manière de vivre, jusqu'ici inconnue, des *Conothele.*

Ces Araignées ne sont pas terricoles comme les *Pachylomerus,* dont elles sont si voisines par leur organisation, mais arboricoles comme les *Moggridgea*, *Myrtale* et *Pseudidiops;* la coque operculée qu'elles construisent sur les écorces rugueuses des gros arbres ressemble surtout à celle des *Pseudidiops* de l'Amérique du Sud.

La coque habitée par le *Conothele* adulte, en compagnie de ses jeunes, est longue de 45 mill. et large de 20 mill., ovale, arrondie par le bas, ouverte par le haut où elle est fermée par un opercule arrondi, fixé au bord supérieur de l'orifice par une charnière assez large et très élastique.

Le tissu de cette coque et de son opercule est très épais, papyracé et rigide, analogue à celui d'un cocon de *Saturnia piri;* la face appliquée à l'écorce est brunâtre et filamenteuse, les petits éclats de bois, encore mêlés aux fils, indiquent qu'elle devait y adhérer fortement, tandis que la face externe, de même que le dessus de l'opercule, sont tout couverts de lichens et de mousse en pleine fructification, qui les dissimulent entièrement.

Recherches sur la structure et le développement postembryonnaire de l'ovaire des Insectes [1]. II *Campodea staphylinus* Westw.

Par A. Lécaillon.

L'Insecte nommé actuellement *Campodea* fut d'abord pris pour un Myriapode non encore arrivé à l'état adulte. C'est Westwood [42] qui, en 1842, le rangea parmi les Thysanoures et en donna la description. Ses caractères de type inférieur donnent un intérêt tout particulier à l'étude de son organisation et de son développement.

Les organes génitaux de *Campodea staphylinus*, comme l'ont montré les travaux de Grassi [84 et 87] et d'Anton Schneider [85], sont constitués par une paire de simples tubes placés l'un à droite, l'autre à gauche de l'intestin, dans la cavité abdominale, et plus près de la face dorsale du corps que de sa face ventrale. Le premier de ces auteurs décrivit l'ovaire surtout au point de vue de la forme générale, et le second surtout au point de vue histologique. Mais, si l'on en juge d'après leurs descriptions et leurs dessins, Grassi et Anton Schneider ont envisagé l'ovaire au moment où il contient des œufs peu éloignés de la maturité. Les résultats auxquels ils sont arrivés sont notablement différents de ceux auxquels m'a conduit l'étude de stades plus jeunes. Ainsi Grassi admet l'existence de cellules vitellogènes, mais il les représente de la même grandeur que celle des cellules de la chambre germinative, et il émet l'hypothèse qu'elles ne sont pas homologues de celles que l'on rencontre chez les Insectes supérieurs. Cet auteur dit aussi qu'il n'y a pas de follicules épithéliaux autour des œufs. Anton Schneider figure une chambre germinative très réduite et dit que les cellules vitellogènes disparaissent sans avoir atteint une taille digne de remarque.

En 1898, de Bruyne [98], dans son essai de classification des Insectes d'après les cellules vitellogènes et leurs rapports avec l'œuf, croit pouvoir admettre que ces cellules font défaut chez les Thysanoures.

Comme on peut le voir d'après la figure qui accompagne cette note, et qui a été dessinée d'après une coupe faite à peu près suivant le plan de symétrie du corps de l'Insecte à un moment où les œufs sont encore peu développés, et comme je vais le résumer dans les lignes suivantes, l'étude d'un stade suffisamment jeune permet de se prononcer avec certitude sur toutes ces questions.

(1) Voir *Bull. de la Soc. entom. de France*, n° 4, 1900, p. 96.

Si donc on examine un ovaire répondant à la condition que je viens d'indiquer, on peut y distinguer trois régions principales :

1° Une région antérieure ou chambre germinative, *A*.

2° Une région intermédiaire, *B*.

3° Une région postérieure *CCC* contenant les cellules vitellogènes, *C*, et les œufs *o*.

1° Chambre germinative.

La chambre germinative présente un développement considérable plus allongée dans le sens longitudinal que dans le sens transversal, elle a une forme générale ovoïde. Elle est constituée essentiellement par une masse cellulaire pleine qu'entoure une enveloppe *m* extrêmement mince et montrant çà et là un noyau très aplati. Cette enveloppe se continue sur le reste du tube ovarique dont elle forme la paroi; en avant, elle se continue par le filament terminal *f* de l'ovaire.

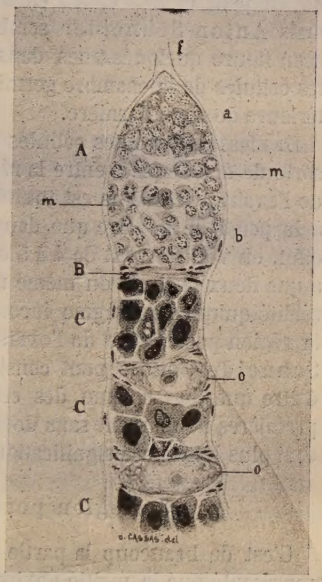

Coupe longitudinale de la partie antérieure d'un ovaire de *Campodea staphylinus* (1).

Les cellules qui remplissent la chambre germinative sont pressées les unes contre les autres et de forme plus ou moins polyédrique. Ce sont les cellules sexuelles ; elles sont destinées à donner naissance aux œufs et aux cellules vitellogènes. Dans les préparations que j'ai examinées on ne peut distinguer, à ce moment, les futurs œufs des futures cellules vitellogènes, mais on peut reconnaître deux zones cellulaires dans la chambre germinative : une zone antérieure *a* et une zone postérieure *b* occupant chacune à peu près la moitié de la chambre. Les cellules de la première zone ont un noyau volumineux par rapport au corps protoplasmique ; dans ce noyau les granulations chromatiques ne sont pas dis-

(1) *A*, chambre germinative subdivisée en deux zones *a* et *b*; — *B*, région intermédiaire ; — *C*, cellules vitellogènes ; — *m*, paroi de l'ovaire ; — *f*, filament terminal ; — *o*, œufs.

posées sur un peloton ni sur un réseau, mais sont libres et placées surtout à la périphérie de la cellule. Les cellules de la deuxième zone se distinguent de celles de la première en ce que les granulations chromatiques ont augmenté notablement de volume et semblent se colorer plus énergiquement.

2° Région intermédiaire.

La région intermédiaire, *B*, est formée par un amas de petites cellules très aplaties et allongées transversalement. Ces petites cellules ont un noyau petit et très effilé; elles n'ont pas été signalées par Grassi, mais Anton Schneider semble les avoir vaguement aperçues, car il en figure quelques-unes dans le dessin qu'il a donné et il dit que les cellules de la chambre germinative s'aplatissent dans la partie postérieure de cette dernière.

La masse des petites cellules de la région intermédiaire forme une sorte de disque placé entre la région antérieure et la région postérieure de l'ovaire. Ce disque est toutefois plus épais sur son bord qui touche à la paroi de l'ovaire que dans sa région centrale. Sur son bord, en effet, on voit souvent de 4 à 5 cellules superposées, tandis qu'il n'y en a que deux ou trois ou même moins vers le centre. Il ne constitue en réalité qu'un diaphragme incomplet entre la chambre germinative et la région postérieure de l'ovaire. Contrairement à l'opinion d'Anton Schneider, on ne peut considérer les petites cellules dont il vient d'être question comme des cellules de la chambre germinative; les premières ne peuvent sans doute pas dériver des secondes. Je reviendrai plus loin sur la signification que je crois pouvoir leur attribuer.

3° Région postérieure de l'ovaire.

C'est de beaucoup la partie la plus étendue de l'ovaire; on n'en a représenté que la moitié environ dans la figure ci-jointe. Cette région contient des cellules vitellogènes et des œufs.

Les cellules vitellogènes ne sont pas isolées, mais sont disposées par groupes pouvant comprendre chacun jusqu'à une dizaine d'unités. Chaque groupe est placé entre deux œufs, sauf le premier groupe qui est situé entre les cellules de la région intermédiaire et le premier œuf. Je ne puis m'étendre ici ni sur la structure ni sur l'évolution des cellules vitellogènes; je me contenterai de dire qu'elles grossissent beaucoup tout d'abord pour diminuer ensuite, et que leur noyau subit de bonne heure une sorte de *pulvérisation chromatique*, c'est-à-dire que les chromosomes se fragmentent en un nombre considérable de petits

granules qui prennent très fortement les matières colorantes. Ces cellules vitellogènes sont aussi différenciées que chez les Insectes élevés, et il n'y a aucune raison pour ne pas les considérer comme homologues de celles des autres Insectes.

Les œufs contenus dans chaque ovaire sont en nombre très restreint; je n'en ai trouvé le plus souvent que 4. Grassi et Anton Schneider n'en ont représenté que 3, mais le dernier de ces auteurs dit que leur nombre peut s'élever jusqu'à 5. Au début, les œufs (*o*) sont allongés transversalement dans l'ovaire; à mesure qu'ils grandissent, ils s'arrondissent, puis s'allongent longitudinalement. Quand ils sont pondus, d'après les observations d'Uzel [*98*], ils reprennent une forme arrondie. Je n'entrerai pas ici dans le détail des modifications cytologiques qui surviennent dans l'œuf pendant sa maturation; j'indiquerai simplement que la vésicule germinative a une petite taille et que, au début tout au moins, elle est bien moins grosse que le noyau des cellules vitellogènes voisines. En outre, chaque œuf finit par s'entourer d'un épithélium folliculaire dont les cellules restent toujours de petite taille. Quand l'œuf est encore jeune, l'épithélium ne l'enveloppe pas complètement comme on peut le voir sur la figure. Mais plus tard le follicule s'étend tout autour de l'œuf. Les éléments qui le forment paraissent être identiques aux petites cellules de la région intermédiaire et proviennent vraisemblablement de cette région. Celle-ci serait donc formée simplement par un amas de cellules folliculaires. J'ajouterai encore que l'on observe d'abord un retard dans la maturation des œufs les plus antérieurs par rapport à celle des œufs les plus postérieurs, mais que ce retard n'est pas cependant très grand. D'après l'aspect de l'ovaire, tous les œufs arrivent vraisemblablement à peu près en même temps à maturité et il y a probablement des pontes successives composées chacune d'un petit nombre d'œufs.

En résumé, on peut admettre que l'organe femelle de *Campodea* présente les caractères suivants :

1° L'ovaire a une structure simple, moins compliquée que chez les Insectes supérieurs. Cependant, les éléments cellulaires du tube ovarique sont diposés dans ce dernier suivant le même ordre et avec la même régularité que chez les Insectes supérieurs.

2° Les œufs sont séparés par des groupes de cellules vitellogènes évoluant comme celles des Insectes supérieurs.

3° Il existe des follicules ovariens constitués par de petites cellules spéciales dont il paraît y avoir une réserve dans la partie de l'ovaire que j'ai décrite sous le nom de région intermédiaire.

4° L'ovaire contient un très petit nombre d'œufs évoluant simultanément, mais il doit y avoir, pour chaque femelle, un certain nombre de pontes successives.

Index bibliographique.

BRUYNE C. DE [98]. — Recherches au sujet de l'intervention de la phagocytose dans le développement des Invertébrés. *Arch. de Biologie*, t. XV, fasc. 2, 1898.

GRASSI B. [84]. — Notice préliminaire sur l'anatomie des Thysanoures *Arch. ital. de Biologie,* t. 5, 1884.

— [88]. — Les ancêtres des Myriapodes et des Insectes. *Arch. ital. de Biologie*, 1889.

ANTON SCHNEIDER [85]. — Die Entwicklung der Geschlechtsorgane der Insecten. *Zoologische Beiträge*, 1er vol.

UZEL H. [98]. — Studien über die Entwicklung der Apterygoten Insecten. Berlin, 1898.

WESTWOOD J.-O. [42]. — *The Annals and Magaz. of Nat. History,* v. 10, 1842.

Description d'une espèce et d'une variété nouvelles du genre *Acanthia* Latr. [HÉM. HÉTER.]

Par O.-M. REUTER.

1. ACANTHIA VARIABILIS H. Sch. var. nov. **mendica**. — Hemielytris nigris, solum limbo laterali vittula mox infra quartam basalem partem aliaque ante apicem, ectocorio guttula mox ante apicem, mesocorio guttulis duabus, posteriore paullo infra medium, endocorio gut tulis duabus apicalibus, clavo guttula ante apicem flaventibus.

France méridionale : Toulouse, coll. du Dr Signoret.

Ab *A. scotica* Curt., cui signaturis simillima, corpore superne glabro membranaeque vena externa cum limbo coriaceo nigro tota confluente divergens.

2. **Acanthia niveo-limbata**, n. sp. — Oblongo-ovalis, nigra, opacula, omnium subtilissime cinerascenti-sericans; antennis breviusculis,

articulis duobus primis sordide albidis, secundo versus apicem infuscato, hoc primo circiter 2/3 longiore, ultimis longitudine subaequalibus; capite striis duabus transversalibus inter apices oculorum, vitta apicali punctisque duobus cum illa crucem formantibus albis, callosis; pronoto capiti a supero viso aeque longo, lateribus rectis, versus apicem fortiter angustatis, apice quam basi fere duplo angustiore; scutello nitidulo; hemielytris sericeo-nigris, limbo laterali, ectocorio toto, guttis duabus mesocorii, altera mox infra tertiam basalem partem, altera mox supra tertiam apicalem partem, gutta supra suturam membranae inter ramos venae principalis membranaque albis, hac venis fuscis, area interiore apicem areae proclinae attingente, limbo exteriore coriaceo albo; acetabulis totis nigris; pedibus albidis, femoribus apicem versus fuscescenti-conspurcatis, tibiis et tarsis solum extremo apice fusco. — Long. 2-4 mill.

Sénégal : Rufisque (F. Ancey), communiquée par M. A.-L. Montandon.

A. ornatulae Reut. ex Aegypto et Nubia magnitudine similis, hemielytris sericeo-nigris, altiter pictis, clavo gutta apicali destituto, ectocorio toto albo mox distinguenda.

Observations sur quelques *types* de Meigen [Dipt.]

Par le Dr J. Villeneuve.

Je dois à l'obligeance de M. le Professeur Bouvier, qui a bien voulu me confier quelques Tachinaires de Meigen avec un empressement dont je lui exprime ici ma vive reconnaissance, de pouvoir apporter quelque lumière dans la connaissance de certaines espèces restées jusqu'à présent plus ou moins méconnues.

Quelques Exoristines surtout, telles que *gnava*, *lucorum*, etc., sur lesquelles on discute encore; quelques *Phorocera* aussi, m'avaient fortement préoccupé. Mais j'ai rencontré, dans cet examen, les mêmes déceptions que lorsque je vis les Anthomyiaires de Meigen, non pas que la majeure partie des *types* ne fussent bien conservés, mais parce que les étiquettes ne correspondent pas toujours aux insectes décrits. Ici, une *Masicera* (♂) est placée à côté d'une *Exorista* (♀); plus loin tel exemplaire mâle porte l'étiquette ♀; d'autres individus, enfin, ne répondent pas du tout à la description. Il s'ensuit qu'il ne faut avancer que lentement, avec infiniment de circonspection et se défier des apparences qui ont fait confondre les espèces, peut-être par Meigen lui-même,

soit qu'il ait complété sa collection plus tard, après avoir perdu le souvenir précis de ses diagnoses, ou bien que sa vision soit devenue défectueuse par le fait des années.

Dans ce travail de revision, je pourrai affirmer certaines synonymies par comparaison avec quelques exemplaires de ma collection qui ont été déterminés par M. le Professeur Brauer, de Vienne.

I. Exorista.

1. ALACRIS (♀). — Est identique à un exemplaire de ma collection que M. Brauer a nommé *crinita* Rond.

2. HORTULANA (♂ ♀). — Le mâle répond parfaitement à la description de Meigen, mais l'écusson a son bord postérieur finement rougeâtre alors qu'il est dit entièrement noir. Il est identique à *blepharipoda* Br. Berg. (dét. Brauer!). Il est dépourvu de macrochètes discales; la femelle, au contraire, en possède et n'est autre que *glauca* ♀ (type nº 20).

3. MITIS (♂). — Identique à *mitis*, de M. Brauer, qui l'a déterminé dans ma collection.

4. LEUCOPHOEA (♂). — Cet exemplaire, qui n'a plus d'antennes, n'est pas du tout la *leucophoea* décrite par Meigen.

5. PABULINA (♀). — N'est que *maculosa* Meig. ♀ ou peut-être *notabilis* Meig. si l'on s'en tient strictement à la longueur des antennes. Je crois d'ailleurs que ces deux dernières espèces ne doivent en faire qu'une seule.

6. ANGUSTIPENNIS (♂). — C'est le mâle de *pabulina*, qui précède.

7. HERACLEI. — Je n'ai pu trouver de différence avec *E. vulgaris* Fall. dont elle ne serait qu'une variété plus foncée et plus brillante.

8. LUCORUM (♂ ♀). — Cette espèce possède 4 fortes macrochètes au milieu du bord postérieur du 2e segment abdominal et une herse de soies raides et fortes sur les 3e et 4e segments. Elle répondrait dès lors à *cheloniae* Rond., Schiner.

9. GNAVA (♂ ♀). — Le mâle présente l'aspect brillant « wie lakirt », qui paraît encore augmenté par l'usure du rasé blanchâtre. Les types de Meigen sont en assez bon état, mais les macrochètes sont tombées partout; cependant les pores d'insertion de ces dernières sont bien visibles, et j'ai pu me convaincre que le mâle et la femelle appartenaient à deux espèces voisines.

Quoi qu'en ait dit Robineau-Desvoidy (*Dipt. env. Paris*, 1863, I, p. 242) qui a pris la femelle pour la vraie *gnava* de Meigen, j'ai la certitude que le mâle seul doit fixer l'espèce.

Le mâle n'a pas de macrochètes discales; l'abdomen, à transparence rougeâtre sur les côtés des 3 premiers segments, est comme poli et saupoudré finement de cendré clair. Deux macrochètes marginales médianes au 2e segment; une rangée complète d'apicales au 3e segment. C'est bien *Carcelia bombylans* de Rob.-Desvoidy (1863, I, p. 238).

La femelle, comme le dit Robineau, a des macrochètes discales; le front est aussi large que chez la femelle de *lucorum*, et presque le double de celui du mâle. Or, Meigen écrit : Stirne schmal, an beiden Geschlechtem gleich.

J'ai vu également, dans la collection du Muséum, un exemplaire mâle étiqueté « *gnava* » par Macquart; c'est encore *Carcelia bombylans* R.-Dsv. ♂. Je possède un grand nombre d'exemplaires de cette espèce dans ma collection; la coloration varie et quelques femelles ont un aspect jaunâtre uniforme, auquel cas elles répondent au type *fulva*, de Meigen, que j'ai sous les yeux. Un mâle de ma collection, obtenu par éclosion de la chenille d'*Orgya pudibunda*, a la taille plus grande, les côtés de l'abdomen franchement rouges, mais les soies frontales descendent sur la face, nombreuses et sans ordre. Ce doit être une variété de *gnava*, comme *E. polychaeta* Macq. est une variété d'*affinis* Fall.

10. ANCILLA (♂). — Identique à un exemplaire de ma collection que M. le Professeur Brauer a étiqueté : *Tritochaeta polleniella* Rond., mais je dois faire remarquer que le bord postérieur des segments abdominaux n'est pas noir, comme l'indique Rondani pour *polleniella*.

11-12. FAUNA, LIBATRIX (♂ ♀). — La seule différence qui existe entre ces deux espèces est tout entière dans la coloration. On observe, chez les deux, 2 fortes macrochètes au bord postérieur du 1er segment abdominal, et des macrochètes discales, à répartition identique, sur les 2e et 3e segments abdominaux.

13. AEMULA (2 ♂). — C'est *fractiseta*, de Rondani.

14. AFFINIS (♂ ♀). — La tête manque dans les deux exemplaires.

15. PROXIMA (♀). — L'exemplaire du Muséum de Paris n'est pas la vraie *proxima*, de Meigen; c'est une femelle de *grossa* Br. Berg. (ma collect., dét. Brauer!). Il me semble bien que *proxima* doit être la véritable femelle de *gnava* (voy. n° 9). Robineau-Desvoidy émet presque la même opinion.

16. ANGELICAE (2 ♂). — Espèce aux yeux nus qui n'est autre que *Dexodes machairopsis* Br. Berg.

17. NEMESTRINA (♂ ♀). — Le mâle est identique à *arvensis* (type Meigen).

M. Brauer qui a vu le mâle d'*arvensis* dans la collection von Winthem, le fait synonyme de *fimbriata* Meig.; ce que je n'ai pu vérifier sur l'exemplaire *fimbriata* de Paris qui est presque entièrement détruit. Néanmoins les deux mâles que j'ai sous les yeux, à savoir *nemestrina* et *arvensis,* vérifient exactement la description de *fimbriata* que donne M. Brauer.

La femelle appartient à une autre espèce. L'écusson est rouge et les macrochètes frontales descendent jusqu'au milieu de la face. C'est une femelle de *confinis* Fall.

18. ARVENSIS (♂). — C'est *nemestrina* ♂, qui précède.

19. FIMBRIATA (♀). — Il ne reste de ce type que le thorax et les pattes.

20. GLAUCA (♂ ♀). — Le mâle est *Masicera sylvatica* Fall. ♂.

La femelle possède des soies discales et marginales et se rapporte à *grossa* Br. Bgst. de ma collection (déterm. Brauer!).

J'ai capturé plusieurs mâles de *glauca* (= *grossa* Br. Bgst.), l'été dernier, à Rambouillet, et j'ai constaté que chez eux, les palpes se rembrunissaient plus ou moins jusqu'à devenir parfois entièrement noirâtres.

21. DUBIA (♂ ♀). — La femelle a les palpes roux.

22. BERBERIDIS (♀). — Pattes rougeâtres ainsi que la face et les antennes. C'est une variété, probablement immature, de *dubia*.

23. LOTA (♂ ♀). — Le mâle possède des tibias postérieurs régulièrement ciliés; les cils ou plutôt les fortes soies qui les constituent sont plus longs vers la portion moyenne. Ce caractère sépare nettement cette espèce des voisines comme *grossa, blepharipoda* Br. Bgst., etc., mais il manque chez le sujet qui porte l'étiquette « *lota* ♀ ».

24. JUCUNDA (♀). — La description de Rondani pourrait s'appliquer aussi à l'espèce de Meigen; mais les palpes testacés sont plutôt cylindriques et non pas « *subclavati* » comme le dit Rondani. Il y a une paire de macrochètes discales distinctes sur les 2e et 3e segments abdominaux.

En terminant ce groupe des Exoristines, je signalerai encore un

exemplaire nommé *agilis*, par Macquart; c'est *Phryno vetula* Meig. ♂.

II. Phorocera.

1. pavida (♂). — C'est *cilipeda* Rond.

2. pumicata (♂). — A les tibias complètement noirs et sans la fine ciliation de l'espèce précédente.

3. frontosa (♂ ♀). — C'est *Bothria pascuorum* Rond.

4. munda (♂ ♀), taeniata. — Ne diffèrent en rien de *Machaira serriventris* Rond.

5. leucomelas. — C'est bien l'*Arrhinomyia leucomelas* Meig. de M. le Professeur Brauer.

6. aestuans (♀). — Il manque l'abdomen et les tibias moyens. Les tibias qui restent sont rougeâtres et l'aspect des tibias postérieurs témoigne que cet exemplaire n'est qu'une grosse femelle de *pavida* (= *cilipeda* Rond.).

7. delecta (♀) [avec la mention « Förster »]. — Cette espèce, décrite au t. VII, p. 262, est absolument distincte de celle du même nom décrite au t. IV, p. 349. Elle n'est autre que *Doria nigripalpis* Rond. ♀.

8. inepta (♀). — Espèce qui m'est inconnue. J'ajouterai qu'il existe une paire de macrochètes discales sur les 2e et 3e segments abdominaux, trois soies à l'origine de la 3e nervure longitudinale de l'aile; enfin la nervure transversale postérieure est située avant le milieu de l'espace qui sépare la petite nervure transverse du coude de la 4e longitudinale. La soie antennaire est très renflée en fuseau dans son tiers basal.

III. Masicera.

1. fatua (♂). — Conforme à la description de Meigen, mais n'est que le mâle de l'espèce que Rondani a nommée *properans* ♂.

2. festinans (♀). — C'est la femelle de l'exemplaire *fatua* qui précède. Elle est donc identique à *properans* Rond. ♀.

J'ai pu vérifier cette identité sur un couple de *properans* que je possède dans ma collection, et sur deux couples de Styrie que M. le Professeur Strobl m'a envoyés récemment.

3. ferruginea (2 ♀). — Répondent à l'espèce *rutila*, de Schiner.

4. rutila (2 ♀). — Ne diffèrent de *ferruginea* que par la taille qui

est plus grande et la coloration des premiers articles de l'antenne qui sont d'un jaune vif. Les deux espèces ont des macrochètes discales.

5. APRICA (♂). — L'œil est petit, le front proéminent, les gènes larges, les arêtes nasales très saillantes et les antennes raccourcies avec les premiers articles rougeâtres. Cette conformation de la tête sépare nettement cette espèce du groupe des précédentes.

Elle est figurée dans l'ouvrage du Prof. Brauer (fig. 16 ♂) et répond exactement à *Pexopsis tibialis,* de Schiner, qui avait d'ailleurs soupçonné justement l'identité de ces deux espèces.

6. INNOXIA (♂ ♀). — Cette espèce s'éloigne entièrement du genre *Masicera* et doit être rangée dans le groupe des *Thryptocera* de M. le Prof. Brauer. — Robineau-Desvoidy l'a placée dans le genre *Gravenhorstia.*

J'ai constaté, comme Robineau, que les tarses antérieurs de la femelle, piquée au-dessous d'un mâle, sur la même épingle, sont dilatés, contrairement à ce qu'en dit Meigen. Le mâle porte de chaque côté du front une macrochète orbitale externe unique, les gènes sont nues, les soies scutellaires nettement divergentes, le 3e segment abdominal avec des macrochètes discales; la 3e nervure longitudinale de l'aile avec 1-2 soies seulement à sa base; enfin, arêtes nasales à vibrisses dressées atteignant presque le milieu, et second article de la soie antennaire allongé et très distinct. Il pourrait être placé, ce semble, très près du genre *Arrhinomyia* Br. Bgst.

Description d'une nouvelle espèce de Microlépidoptère de France

Par P. Chrétien.

En même temps que la *Lita mucronatella,* espèce nouvelle décrite dans le précédent *Bulletin,* et souvent sur le même pied, l'*Alsine mucronata* L. nourrit une autre espèce de Microlépidoptère très intéressante, appartenant au genre si difficile et si embrouillé des *Butalis.*

Plusieurs sujets soumis à l'examen du Dr Ot. Hofmann, de Ratisbonne, qui avait entrepris une Monographie des *Butalis,* ont été étudiés par lui et reconnus comme formant une espèce nouvelle qu'il se proposait de décrire dans sa Monographie.

Mais ce savant, dont nous déplorons la mort toute récente, n'a pu mettre son projet à exécution.

En sa mémoire, je conserve le nom qu'il avait donné à cette espèce, et je vais essayer de remplir une tâche dont il se serait bien mieux acquitté que moi, j'en suis certain.

Butalis penicillata, n. sp. — Envergure 5,5 mill. — Ailes antérieures un peu étroites, d'un brun foncé bronzé, violacé et à reflet changeant, paraissant blanchâtre par places, surtout dans le sinus médian longitudinal, qui est profond, faisant croire à une bande longitudinale blanche qui en réalité n'existe pas; franges brun foncé. Ailes inférieures brunes, légèrement teintées de pourpre, à écailles espacées; franges brunes. Tête et thorax bronzés, antennes et palpes brun foncé, pattes à reflet blanchâtre. Abdomen brun foncé ou noirâtre, bronzé, terminé chez le ♂ par deux pinceaux de poils épais, écartés à la base, parallèles ou légèrement divergents, chez la ♀ par un petit prolongement cylindrique, à peu près comme chez *Butalis senescens* ♀.

Sa chenille, qui mesure 3 à 4 mill. de longueur, est très effilée antérieurement, rayée longitudinalement de brun et de blanc et teintée de verdâtre; ligne dorsale fine, irrégulière, élargie au milieu des segments où elle forme tache; sous-dorsale interrompue, maculaire; stigmatale plus nette et bande latéro-ventrale large, blanches; ventre gris clair; verruqueux petits, noirs, poils blonds; tête noirâtre au sommet, brun marron vers la bouche; écusson et pattes écailleuses noirâtres, clapet brun; stigmates grands, blancs, avec un point noir au centre et un cercle noir à la circonférence.

Cette chenille vit en petite société et au milieu d'assez nombreuses toiles qu'il est très facile de remarquer sur les petites touffes gazonnantes de l'*Alsine mucronata*, dans le courant du mois de juillet. En outre, elle a le bon esprit de se transformer sur la plante elle-même, de sorte qu'il suffit d'attendre l'époque de cette transformation pour faire une récolte facile et sûre des cocons, au lieu d'élever les chenilles.

Le cocon est court, ovoïde, formé de soie blanche, garnie extérieurement des excréments de la chenille, de grains de terre ou de menus débris empruntés aux tiges de la plante nourricière. Il ressemble assez, sous certains rapports, aux calices desséchés et vieux d'*Alsine mucronata* qui persistent sur les tiges des précédentes années.

La chrysalide, peu allongée, est très atténuée postérieurement, brune. La pointe des ptérothèques atteint le pénultième segment abdominal, les incisions des segments forment un peu bourrelet, les segments portent à la place des verruqueux un poil excessivement court, mais raide; dernier segment corné, hérissé de ces sortes de poils qui permettent difficilement de dégager la chrysalide de la soie du cocon; mucron mutique, arrondi.

Le Papillon vole au mois d'août dans les mêmes localités que la *Lita mucronatella*.

Sur le *Pimpla flavipes* Grav. [Hymén.]

Par R. du Buysson.

Parmi les Lépidoptères dont les chenilles sont attaquées par le *Pimpla flavipes* Grav., je puis citer une Tortricide, la *Tortrix xylosteana* L. Le Pimple pique la chenille quand celle-ci est dans son tube de feuille. Il ne dépose qu'un œuf par chenille. Cette dernière ne se transforme pas en chrysalide, c'est la larve du Pimple qui se file une coque de soie blanche, serrée, assez résistante et occupant un grand espace du tube de feuille. La chenille est déjà grosse en mai. Le Pimple pond à cette époque et l'éclosion de sa progéniture s'effectue en juin.

Les chenilles de *Tortrix xylosteana* L. que j'ai élevées l'année dernière provenaient du bois de Vincennes, et je les ai nourries avec des feuilles de chêne pédonculé.

Contribution à l'étude des Coléoptères de la Tripolitaine et de la Tunisie

Par Maurice Pic.

La faune de la Tripolitaine est encore peu connue; les chasses récentes de M. Ch. Alluaud, dans cette région, apportent donc un contingent de renseignements nouveaux très intéressants pour la répartition géographique de plusieurs espèces. Je dois à M. Alluaud la communication des matériaux qui m'ont servi à rédiger le présent article et je suis heureux de remercier au nom de la science un de nos plus infatigables chasseurs et un de nos plus sympathiques collègues.

1° Ptinides et Malacodermes.

M. Alluaud m'a communiqué deux espèces seulement de *Ptinus* dont une, *Ptinus Theryi* Pic, décrite d'Algérie, est intéressante et nouvelle pour la faune de la Tripolitaine.

Ptinus (*Gynopterus*) *variegatus* Rossi, Djebel Ghariâne.

Ptinus (*Eutaphrus*) *Theryi* Pic, Aïn Zara.

Comme Malacodermes, j'ai étudié seulement les espèces suivantes :

Dasytes confinis Schils. ou espèce voisine, Azizihe, Djebel Ghariâne.

Mesodasytes croceipes Kiesw. var., Djebel Ghariâne.

Dasytiscus (*Haplothryx*) *syrticus* Bourg., Djebel Ghariâne.

Melyris rufiferus Fairm. (*Amaliae* Heyd.), Djebel Ghariâne et R'dir Djila.

2° Anthicides.

Parmi les *Anthicidae* recueillis par M. Alluaud je signalerai particulièrement un *Mecynotarsus* unique, paraissant correspondre à la description de *M. bison* Oliv.; *Anthicus cinctutus* Mars., espèce algérienne; *Anthicus Bonnairei* Fairm., rare espèce connue jusqu'à présent des environs de Biskra seulement; enfin un *Anthicus* nouveau (*tripolitanus*) que je signale provisoirement comme variété de *insignis* Luc., en attendant que des captures ultérieures, et surtout la découverte du ♂, me permettent de me prononcer plus sûrement à son sujet.

Mecynotarsus bison Oliv.?, Aïn Zara. — *Anthicus phoxus* Mars., R'dir Djila. — *A. coniceps* Mars. var., Mellâha. — *A. opaculus* Woll., Aïn Zara. — *A. Goebeli* Laf. var. *meridionalis* Pic, environs de Tripoli. — *A. Bonnairei* Fairm., Djebel Ghariâne. — *A. cinctutus* Mars., Zanzour. — **A.** *insignis* var. *tripolitanus* (nov.), Djebel Ghariâne.

Anthicus (*Liparoderus*) *insignis* Luc. var. **tripolitanus**, nov. ♀. — Robuste, oblong, convexe, foncé à reflets légèrement métalliques, avec la base du prothorax testacée, les pattes plus ou moins roussâtres; élytres non fasciés. Tête forte, tronquée en arrière, brillante, à ponctuation éparse. Antennes courtes et grêles, obscures. Prothorax densément ponctué, presque mat, large, à peine dilaté en avant, foncé avec la base étroitement testacée sur les côtés. Élytres ovalaires, modérément longs, subarrondis à l'extrémité, foncés, dépourvus de fascies pileuses argentées mais ornés d'une pubescence couchée longue et claire; pourtour un peu roussâtre; épaules effacées. Pattes robustes, roussâtres, avec les cuisses un peu rembrunies. — Long. 4 mill. environ.

Se distinguera très facilement de tous les *Liparoderus* décrits par l'absence de fascies argentées sur les élytres.

***

Haplocnemus Alluaudi, n. sp. — *Subdepressus, nitidus, aeneus, griseo-pubescens; capite biimpresso; antennis nigris vel brunneis, gracilibus, in mare pectinatis; thorace fortiter punctato, breve et valde lato; elytris fortiter punctatis, angulis suturalibus rotundatis; pedibus pro parte pallidis.* — Long 3,6-4,2 mill.

Hab. Tunisia.

Large, subdéprimé, brillant, bronzé, orné d'une pubescence grisâtre longue avec quelques soies rembrunies sur l'avant-corps. Tête biimpressionnée entre les yeux, densément et irrégulièrement ponctuée. Antennes grêles, foncées ou brunâtres, subdentées (♀), ou pectinées (♂), les dents minces et assez longues, écartées les unes des autres. Prothorax court, très large, un peu convexe au milieu, arrondi sur les côtés, à ponctuation forte et plus ou moins rapprochée. Élytres larges, plus larges que le prothorax à la base, modérément atténués à l'extrémité, arrondis sur la suture, à épipleures courts et ponctuation très forte parsemée de rides transversales peu marquées. Dessous du corps foncé. Pattes courtes, testacées avec les cuisses foncées. — Long. 3,6-4,2 mill.

Tunisie méridionale : Gabès (Ch. Alluaud, 1899).

D'après la description, *H. biscrensis* Schilsky (Käfer Europa's, XXXIII, n° 96) paraît voisin de *H. Alluaudi;* il est décrit comme oblong avec les palpes et les antennes testacées, l'angle sutural des élytres marqué, caractères qui ne se retrouvent pas chez *H. Alluaudi* qui se distinguera facilement par la gracilité de ses antennes en même temps que par sa forme large et son aspect bronzé.

C'est avec grand plaisir que je dédie cette espèce nouvelle à M. Charles Alluaud qui l'a recueillie lors de son récent voyage en Tunisie.

Sur des élytres de Coléoptères de la tourbe préglaciaire de Lauenburg (Elbe)

Par Fernand Meunier.

Dans une récente note stratigraphique, M. Keilhack (1) signale que M. Müller a trouvé des restes de Coléoptères dans la tourbe du diluvium de Lauenburg.

Les fossiles de cette formation qui m'ont été communiqués par M. le Dr Berendt semblent être proches parents des espèces rencontrées en Europe et aux États-Unis. Cependant il est probable que plusieurs d'entre elles sont éteintes actuellement.

(1) Excursion in d. norddeutsch. Flachland v. 29 Sept. bis 5 Okt. 1898. *Zeitschr. d. deutsch. geolog. Gesellschaft.* Berlin, 1899, Bd. L., Heft III, pp. 144, 148.

J'ai observé des élytres de *Carabidae* du genre *Bembidium* (1) Gyll. Ces Coléoptères se distinguent du *B. exoletum* Scudd. par leur facies morphologique. Chez **B. Berendti** (2), nov. sp. ces organes sont ornés de 7 fines lignes longitudinales entre lesquelles il existe une ponctuation assez rugueuse, tandis que *B. exoletum* a des stries formées d'une série de points bien distincts. De plus, la première de ces espèces a 4 mill. de longueur et 1 mill. de large, et la seconde n'a seulement que 2,8 mill. de longueur.

Des fragments incomplets de quelques petits *Carabidae* nous permettent d'entrevoir la découverte prochaine de divers genres de cette famille dans ce même gisement préglaciaire.

Un autre reste de *Carabidae* indéterminable, ayant aussi 4 mill. de long et 1 mill. de large, paraît avoir conservé sa couleur normale (noire) et ses élytres sont pourvus de stries longitudinales (on ne peut en compter exactement le nombre) irrégulières et à aspect chagriné.

La faunule de Lauenburg se caractérise principalement par la présence d'un grand nombre d'élytres de *Chrysomelidae* du genre *Donacia*. Comme l'ont fait Kolbe (3) et Heer (4), pour des insectes en bon état de conservation, il est impossible d'identifier ces débris de fossiles avec le *Donacia* (*Plateumaris*) *discolor* Panzer.

M. Kolbe a raison de dire que les élytres des *Donacia* perdent leur couleur bronzée et deviennent bleues après que la tourbe a été extraite du sol. — Long. d'une élytre 5 mill., larg. 1 1/4 mill.

De simples trouvailles d'articulés tertiaires et quaternaires peuvent rendre de grands services pour l'étude de la paléoentomologie géographique. Mais pour arriver à grouper quelques faits positifs, il est indispensable de reviser les fossiles décrits ou signalés par Heer, Flach, Kolbe, Hinde, Scudder (5), etc.; de les examiner avec ceux de Lauenburg et de les comparer aux espèces des régions holartiques actuelles.

(1) On a aussi signalé des Coléoptères de ce genre dans l'oligocène, le pliocène et le plistocène.

(2) Pour prendre date, je désigne provisoirement ces Bembidium sous ce nom.

(3) Ueber fossile Reste von Coleopteren aus einem alt. Torflager (Schmierkohle.) bei Gr. Raeschen i. d. *Nieder-Sausitz. Sitz. Ber. d. Gesellsch. naturforsch. Freunde.* Berlin 1894, p. 238.

(4) Urwelt der Schweiz, p. 481.

(5) A classed and annoted Bibliography of fossil insects. *Bull. of. the U. S. Geol. Survey*, Nr. 69, Washington 1890.

Index to the known fossil insects of the world including Myriapods and Arachnids. *ibid.*, Nr. 71, Washington 1891.

Sur des bruits produits par deux espèces américaines de Fourmis et de Termites

Par E. Gounelle.

1° Observation faite en 1889 dans le Sertâo méridional de l'État de Bahia.

Étant une après-midi à la chasse et traversant un de ces fourrés de Broméliacées à feuilles rigides et épineuses si communs dans ces régions arides, mon oreille fut frappée par une sorte de grésillement analogue au bruit qu'aurait produit une pincée de sable projetée sur une feuille de papier et que chacun de mes pas semblait provoquer. Ayant tiré un coup de fusil, ce même bruit qui paraissait provenir du sol prit tout autour de moi une intensité extraordinaire. Je constatai alors la présence sur les plantes environnantes de myriades de Termites de très petite taille et de deux formes différentes, les uns à tête couleur d'ambre jaune et les autres à tête noire semblable à un marteau terminé en pointe. Chaque fois que j'agitais le fourré, les insectes qui s'y trouvaient, baissant et relevant leur tête d'une façon précipitée et saccadée, en frappaient les feuilles rigides, ce qui produisait le bruit insolite qui m'avait intrigué.

Sans doute quelque Tamanoir avait, peu de temps avant mon passage, éventré le nid de ces Termites pour les dévorer, et les survivants privés de leur demeure, désorientés, s'étaient répandus dans les environs. Ainsi s'expliquerait la présence au grand jour, tout à fait anormale, de ces insectes lucifuges.

Quant au bruit produit, il est difficile, au premier abord, d'en deviner le but. Mais ayant ultérieurement, à titre d'expérience, détruit partiellement une des galeries couvertes qui relient au sol le nid que cette même espèce construit dans les arbres, j'ai constaté que dès qu'un Termite à tête noire s'apercevait du dégât, il battait aussitôt le rappel de la manière que j'ai décrite, pour appeler les ouvriers au travail. Cette manœuvre était répétée, à leur passage devant la partie détruite et tant que celle-ci n'était pas réparée, par tous les individus de même forme qui semblaient remplir les fonctions de sous-officiers ou de contre-maîtres. Les ouvriers (les Termites à tête jaune) arrivaient alors en foule et, apportant chacun une petite boulette de terre, s'empressaient de réparer le dégât.

C'est donc là évidemment un signal d'alarme qui, grâce aux qualités de résonance du bois, se transmet rapidement jusqu'au nid aérien et

qui est très utile aux Termites en temps ordinaire lorsqu'ils se trouvent chez eux.

Quant à ceux qui, chassés de leur demeure, avaient été effrayés par l'ébranlement de l'air causé par mon coup de fusil, ils avaient sans doute instinctivement exécuté leur manœuvre habituelle alors que dans la circonstance elle ne pouvait leur rendre aucun service. Je dois dire toutefois qu'à la différence de ce qui s'est passé dans le nid, les Termites des deux formes se livraient à cette manœuvre indistinctement.

2° Observation faite en 1895 dans l'État de Ceara.

Chassant au parapluie à la lisière d'un bois, un bruit de crécelle analogue à celui que produit le serpent à sonnettes quand il est en colère, s'échappa d'un fourré dont je battais les branches et éveilla mon attention. Après quelques recherches, je finis par découvrir que le bruit partait d'une tige de bambou sèche dont quelques feuilles étaient enroulées en forme de cornet. Ayant ouvert un de ceux-ci, j'y trouvai une douzaine d'individus d'une petite espèce de Fourmi que notre collègue M. E. André a bien voulu déterminer depuis, et qui est le *Camponotus mus*. Chacun des cornets était également habité. Quand j'agitais le Bambou, les Fourmis se livrant au même exercice que j'ai décrit plus haut en parlant des Termites, frappaient à coups de tête précipités la paroi interne des feuilles enroulées. Ces sortes de grelots animés dont le bruit était augmenté par la résonance de la tige rigide et comme métallique du Bambou, produisaient un bruit d'une force étonnante vu la petitesse et le petit nombre des exécutants.

Mœurs des Anthrènes [Col.]

Par G.-A. Poujade.

Plusieurs entomologistes ont déjà remarqué que les larves d'Anthrènes percent les boîtes en carton léger pour s'échapper. Je me souviens avoir vu des traces de dégâts évidemment commis par une seule larve dans un tableau d'insectes dont la vitre était hermétiquement collée avec des bandes de papier depuis plusieurs années. Examinant le cadre de tous les côtés pour voir s'il n'y avait pas une fente quelconque, je ne pus découvrir qu'un petit trou rond fait dans le papier par une larve, supposai-je, pour s'introduire dans l'intérieur.

Aujourd'hui je puis montrer deux petites boîtes rondes en carton ayant contenu des larves d'Anthrènes avec des débris d'insectes, ces

boîtes ont chacune un petit trou pratiqué, chose remarquable, dans la jointure de la bande de carton qui forme la gorge et au niveau de la fermeture du couvercle. J'ai surpris une larve encore engagée dans l'ouverture qu'elle venait de pratiquer. Il paraît évident que, se trouvant à court de nourriture, ces insectes ont senti le point le plus facile à entamer pour sortir de leur prison.

Description d'un *Platyderus* nouveau [Col.] de la Tunisie méridionale.

Par L. Bedel.

Platyderus elegans, n. sp. — Totus dilute testaceus, supra perparum nitidus, vix depressus, capite pronotoque tenuissime, elytris multo distinctius alutaceis. Caput breviusculum, oculis subconvexis, antennis tenuibus, basin elytrorum haud longe superantibus. Pronotum paulo longius quam latius, convexiusculum, postice transversim depressum, nec punctatum, nec impressum, antice leviter emarginatum, angulis anticis brevissimis, lateribus subsinuatum, angulis posticis obtusis, apice ipso rotundato, puncto setigero anteposito, basi truncatum et medio immarginatum. Elytra ovata, vix depressa, striis punctatis, haud profundis, intervallo tertio tripunctato, punctis duobus posticis inter striam secundam et tertiam impressis. Subtus nitidior, adhuc tenuius alutaceus, plane impunctatus. Episterna metathoracis postice angustata, vix longiora quam latiora. Femora intermedia margine inferiori punctis quatuor setigeris notata. Tarsi postici graciles, articulo 1° longo, extus subsulcato, articulis 2-5 magis opacis, 2-4 extus subimpressis. Apterus? — Long. circ. 7 mill. (♀).

Sud de la Tunisie (coll. Bedel).

Cette espèce est remarquable par sa surface très peu déprimée, entièrement alutacée et presque mate, son pronotum peu échancré en avant et sans impressions distinctes en arrière, ses tarses postérieurs dépolis, sa couleur jaunâtre, etc.

Par sa forme svelte et bien moins aplatie que celle des autres *Platyderus*, elle rappelle, en petit, le facies de certains *Laemostenus* cavernicoles.

Captures de Coléoptères myrmécophiles, en Orient

Par Maurice Pic.

Je dois avant tout adresser de vifs remerciments à nos collègues MM. E. Wasmann et E. André qui ont bien voulu m'aider dans l'é-

tude des insectes faisant l'objet de cette note. Je regrette que la rapidité de mon voyage m'ait empêché de chasser avec plus de soin les insectes myrmécophiles. Ma liste de captures est courte, elle mentionne cependant, pour plusieurs espèces, des habitats nouveaux.

Dinusa sp. (peut-être *hierosolymitana* Saulcy?). — Jérusalem, avec *Myrmecocystus viaticus* F. var. *niger* André.

Oxysoma Bedeli Fauv. [ex Wasmann]. — Jérusalem, avec *Pheidole pallidula* Nyl.

Paussus turcicus Friv. — Jérusalem, avec *Pheidole pallidula* Nyl.

Scydmaenus camelus Reitt. — Mont Liban, avec *Camponotus maculatus* race *dichrous* Forel.

Thorictus loricatus Peyron. — Smyrne, avec *Aphaenogaster barbara* race *capitata* Latr.

Th. dimidiatus Peyron. — Jérusalem, avec *Myrmecocystus* var. *niger* André.

Th. pilosus Peyron. — Jérusalem, avec *Myrmecocystus* var. *niger* André.

Spathochus Coyei Mars. — Jérusalem, avec *Myrmecocystus* var. *niger* André.

La capture de *Spathochus* avec *Myrmecocystus* est intéressante, car cette espèce n'était pas encore considérée comme sûrement myrmécophile.

Quelques autres myrmécophiles non encore déterminés ne sont pas cités dans cette note; enfin plusieurs *Merophysa* et *Thorictus Baudii* Reitt. ont été capturés isolément.

Bulletin bibliographique.

Académie des Sciences (*C. R. hebdom. des Séances*), 1900, I, 13 et 14. ⊙

Académie des Sciences de Cracovie (*Bulletin international*), février 1900. ⊙

American Academy of Arts and Sciences (*Proceedings*), mars 1900. — S.-H. Scudder : The Species of the Orthopteran Genus *Derotmema*.

Annals and Magazine of Natural History, avril 1900. — C. Norman : British Amphipoda : Families *Pontoporeidae* to *Ampeliscidae* (fig.). C.-J. Gahan : On some Longicorn Coleoptera from the Island of

Hainan. — L. WALSINGHAM : Asiatic *Tortricidae*. — W.-L. DISTANT : Rhynchotal Notes ; IV, Heteroptera : Pentatominae (part). — E.-A. HEATH : Description of a new Cetoniid Beetle from East Africa (fig.).

Chicago Entomological Society (*Occasional Memoirs*), I, 1, 1900. — J.-L. HANCOCK : Some Tettigidae from Madagascar (pl.). — J. TOUCH : A new Species of *Gomphus* (fig.). — J.-G. NEEDHAM : Insect Drift on the Shore of Lake Michigan. — A.-J. SNYDER : The Argynnids of North America.

Cincinnati Society of Natural History (*Journal*), XIX, 5, 1900. — C. DURY : Random Notes on Natural History. Odonata, Lepidoptera, Coleoptera. — Index du vol. XVIII.

Entomological Society of Ontario (*40th Annual Report*), 1899. — Conference on the San Jose Scale. — J. FLETCHER : Some Interesting Insects (fig.). — F.-M. WEBSTER : On Hundred Years of American Entomology. — W. LOCHHEAD : Some common Insects of the Orchard, Garden and Farm. — F.-M. WEBSTER : The native Home of the San Jose Scale. — Some Notes on the Larval Habits of the Gray Hair-Streak Butterfly. — San Jose Scale. — W. LOCHHEAD : Notes on some Insects on Coniferous Shade-trees (fig.). — A. GIBSON : The Electric Light as an Attraction to Moths. — W. LOCHHEAD : Injurious Insects of the Orchard, Garden and Farm in 1899 (fig.). — W.-N. HUTT : Asparagus Beetles (fig.). — C.-S. BETHUNE : Fatal Bite of an Insect (fig.). — J.-A. MOFFAT : Remarks upon some Cuban Insects. — The Wing-structure of a Butterfly (pl.). — W. LOCDHEAD : Nature-study Lessons on the Cabbage Butterfly (fig.). — T.-W. FYLES : Spiders (fig.). — DIVERS : Notes on Insects of the year. — Notes of the Season of 1899 (fig.). — J. FLETCHER : Injurious Insects in Ontario during 1899. — C.-J.-S. BETHUNE : Some Observations of a Humble-Bees' Nest.

Entomologische Nachrichten, XXVI, 6, 1900. — G. LÜSTNER : Ueber eine neue Gallmücke des Weinstockes *Clinodiplosis vitis* nov. sp. (pl.). — FRIESE : Neue palaearktische Bienenarten. — E. REITTER : Uebersicht der mir bekannten Arten der Coleopteren (Elateriden). Gattung *Pleonomus* Mén. aus Central-Asien. — W. MEIR : Beitrag zur Coleopteren-Fauna Unter-Frankens. — A. SINKA : Zu *Chalcosoma Möllenkampi* Kolbe.

Entomologist (*The*), avril 1900. — F. W. FROHAWK : Aberrations of British Lepidoptera (pl.). — R. SOUTH : *Lycaena Corydon* var.

Fowleri, nov. — H.-C. Lang : Butterflies collected in the South of France and in Corsica. — H.-G. Knaggs : Notes on certain Scopariae (fig.). — Dr H.-J. Hansen : On the Morphology and Classification of the Auchenorrhynchous Homoptera. — A.-R. Grote : Dephyletism in the Lepidoptera. — A.-G. Butler : The Genera *Cupido* and *Lycaena*. — W.-F. de Vismes Kane : A Catalogue of the Lepidoptera of Ireland. — Notes diverses.

Entomologist's monthly Magazine (*The*), avril 1900. — T.-A. Chapman : A Contribution to the Life-History of *Catharia pyrenealis* Dup. — A.-H. Jones : Lepidoptera of the Italian Lakes in October. — L. Walsingham : A new Species of *Aristotelia* bred from *Hypericum*. — W.-L. Distant : Undescribed African Rhynchota. — E. Saunders : Mimetic Resemblance between *Paragus bicolor* Fabr., a Dipteron and *Prosopis variegata* Fabr., an aculeate Hymenopteron. — J.-W. Yerbury : Notes on certain Diptera observed in Scotland during the years 1898-1899. — Notes diverses.

Feuille des Jeunes Naturalistes (*La*), 1er avril 1900. — C. Houlbert : Faune analytique illustrée des Orthoptères de France (pl.). — Notes spéciales et locales.

Illustrierte Zeitschrift für Entomologie, V, 7, 1900. — Dr Hoffmann : Zur Naturgeschichte der Micropterygiden. — L. v. Aigner Abafi : Missbildungen bei Schmetterlinge (fig.). — Prof. P. Bachmetjew : Der kritische Punkt der Insecten und das Entstehen von Schmetterlings-Aberrationen. — E. Wasmann : Zur Kenntniss der termitophilen und myrmekophilen Cetoniden Südafrikas. — Petites communications originales.

Naturaliste (*Le*), 1er avril 1900. ⊙

R. Accademia dei Lincei (*Atti*), 1900, I, 7. — Supino : Osservazioni sopra fenomeni che avvengono durante lo sviluppo postembrionale della *Calliphora erythrocephala*.

Revue éclectique d'Apiculture, avril 1900. — Insectologie. — Le *Phylloxera*.

Royal Society (*Proceedings*), LXVI, 427, 1900. ⊙

Societas Entomologica, XV, I, 1900. — P. Bachmetjew : Die variation der kritischen Punktes bei verschiedenen Exemplaren einer und derselben Insekten-Art. — C. Frings : Einige merkwürdige Aberrationen. — P. Born : Meine Exkursion von 1899.

Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire (*Bulletin*), février 1900.⊙

Société Entomologique de Belgique (*Annales*), XLIV, 3, 1900. — Diagnoses d'insectes recueillis par l'expédition antarctique belge : Dr Tosquinet : Hyménoptères. — E. André : Thynnidae. — Dr Jacobs : Diptères. — Dr E. Rousseau : Carabidae. — E. Brenske : Scarabaeidae. — J. Bourgeois : Dascillidae. — L. Fairmaire : Hétéromères. — A. Lameere : Cerambycidae. — Brunner von Wattenwyl : Orthoptères. — H. Schonteden : Catalogue raisonné des Pucerons de Belgique. — J. Bourgeois : Étude sur les Lycides du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique (espèces du Congo et pays voisins). — Dr M. Régimbart : Contribution à l'étude de la faune entomologique de Sumatra (Dytiscides) (9e article). — P. Lesne : Contribution à l'étude de la faune entomologique de Sumatra (Bostrychides) (10e article).

Alluaud (Ch.) : Contributions à la faune entomologique de la Région malgache, 8e note. (*Bull. Soc. Ent. Fr.*), 1900, 5 fr., fig.*

Donckier de Donceel (H) : Catalogue systématique des Hispides. (*Ann. Soc. Ent. Fr.*), 1899, 76 p.*

Dubois (E.-R.) : Notes sur l'habitat des Pseudo-Névroptères et Névroptères de la Gironde, I, II. (*Feuil. J. Nat.*), 1899, 9 p.*

Fairmaire (L.) : Matériaux pour la faune coléoptérique de la Région malgache, 9e note (*Ann. Soc. Ent. Fr.*), 1899, 42 p., 2 exempl.*

Ferton (Ch.) : Observations sur l'instinct du *Bembex* Fabr. (*Act. Soc. Linn. Bordeaux*), 1899, 15 p.

Fleutiaux (E.) : Notes rectificatives sur deux *Cicindelidae* et description d'une espèce nouvelle. (*Bull. Soc. Ent. Fr.*), 1899, 1 p.*

Id. : *Elateridae* nouveaux de Madagascar. (*Bull. Mus. Hist. nat.*), 1899, 14 p.*

Héer (O.) : Geographische Verbreitung der Käfer in den Schweizeralpen, besonders nach ihren Höhenverhältnissen. (*Mitth. Geb. Theor. Erdk.*), 1834, 63 p. — Don de M. H. Desbordes.

Jaquet (Dr M.) : Faune de la Roumanie (Insectes déterminés par divers auteurs) ; Coléoptères par M. E. Poncy, 2 fasc., et 3 art., 1899. — Curculionides par M. le Dr G. Stierlin, 2 fasc., 1899. — Lépidoptères par

MM. Blachier et E. Fleck, 2 fasc. 1899-1900. — Orthoptères par MM. Frey-Gessner et H. de Saussure, 1900. — Myriapodes par M. le Dr C. Verhoeff. — Arachnides par M. P. Pavesi. — Isopodes par M. A. Dollfus. — Insectes divers par M. Frey-Gessner. — Hémiptères-hétéroptères par M. H.-L. Montandon.

Lapouge (G. de) : Philogénie des *Carabus*, VIII. (*Bull. Soc. Sc. méd. Ouest*), 1899, 13 p.*

Lécaillon (A.) : Recherches sur l'œuf et le développement embryonnaire de quelques Chrysomélides. Paris, 1898, 230 p., 4 pl.

Le Mesle (G.) : Mission géologique en novembre-février 1890-91. (*Expl. Sc. Tun.*), 1899, 35 p.*⊙

Marcotte (F.) : Tableau méthodique et synonymique des Coléoptères des environs d'Abbeville. (*Ann. Soc. Emul. Abbeville*), 1853, 423 p. — Don de M. H. Desbordes.

Meunier (F.) : Un insecte névroptère dans une résine du landénien de Léau (Brabant). (*Ann. Soc. géol. Belg.*), s. d., 4 p., fig.*

Id. : Note sur les Collemboles de l'ambre tertiaire. (*Ann. Soc. Scient. Brux.*), 1899, 2 p.*

Oberthür (Ch.) : Études d'Entomologie, livr. XII, 1888; nouveaux Lépidoptères d'Afrique et d'Amérique. — Premiers états de Lépidoptères de la Réunion. — Lépidoptères européens et algériens, 44 p., 7 pl. col. — Livr. XIII, 1890; Lépidoptères des îles Comores, d'Algérie et du Thibet, 50 p., 10 pl. col. — Don de M. le Dr R. Blanchard.

Otto (B. C.) : Conspectus animalium quorumdam maritimorum. Breslau, 1821, 20 p. — Don de M. L. Bedel.

Pic (M.) : Descriptions d'*Anthicidae* exotiques. (*Rev. Ent.*), 1899, 2 p.*

Id. : Matériaux pour servir à l'étude des Longicornes ; 3e cahier. Lyon, 1900, 27 p.*

Id. : Diagnoses préliminaires d'*Helopidae* d'Asie Mineure. — Notes sur trois *Anthicus* de la région méditerranéenne. (*Bull. Soc. Ent. Fr.*), 1899, 2 p.*

Id. : Description d'un Coléoptère malacoderme d'Asie Mineure. (*loc. cit.*), 1899, 2 p.*

Id. : Renseignements sur les types des *Polyarthron* d'Algérie. — Description d'une variété de *Phytoecia Astarte* Ganglb. (*loc. cit.*), 1899, 3 p.*

Id. : Contribution à l'étude des *Cerambycidae* de Chine et du Japon. (*Ann. Soc. Ent. Belg.*), 1900, 4 p.*

Id. : Nouvelles espèces de Coléoptères appartenant au Musée civique de Gênes. (*Ann. Mus. civ. St. Nat. Gen.*), 1899, 6 p.*

Id. : Descriptions d'Élatérides et Curculionides d'Europe et circa. (*Misc. Ent.*), 1899, 4 p.*

Id. : Contribution à l'étude du genre *Chrysanthia* Schm. (*Feuille J. Nat.*), 1899, 3 p.*

Id. : Quelques mots sur les droits de priorité. (*Bull. Soc. Zool. Fr.*), 1899, 2 p.*

Id. : De l'Entomologie philosophique. Lyon, 1899, 4 p.*

Id. : A propos de la Synonymie. (*Soc. Hist. nat. Autun*), 1898, 5 p.*

Pic (M. et Th.) : Bestimmungs-Tabelle der Europäischen Coleopteren, XL : *Hylophilidae* (*Euglenini, Xylophilini*), Paskau 1900, 21 p. — Acquis pour la Bibliothèque.

Schultess-Schindler (A. de) : Faune Entomologique du Delagoa. — Hyménoptères, 29 p. — II. Orthoptères, 25 p., 2 pl. (*Bull. Soc. Vaud.*), s. d.*

Stefani (T. de) : Due Galle inedite ed i loro Autori.

Slingerland (M.-V.) : The Peach-Tree Borer. (*Corn. Univ. Agr. Esp. St.*), 1899, 2 fasc., pl. et fig.*

Trabut (Dr) : Une nouvelle Cochenille menaçant les Orangers (*Aspidiotus ficus*). (*Bull. Agr. Alg. Tun.*), 1900, 6 p., 1 pl., 2 exempl.*

Xambeu (Cap.) : Mœurs et métamorphoses des Insectes, X. (*Ann. Soc. Linn. Lyon*), 1899, 72 p. (2 exempl.).*

A.-L.

Le Secrétaire-gérant : Ph. François.